

## TRAVAIL DE TRANSFERT - TRANSFERT DE TRAVAIL

**Françoise Wilder**

Je suis chargée d'ouvrir cette partie de notre après-midi:

*Travail de transfert et transfert de travail*

Comme tout un chacun, je ne cesse de voyager sur ce fil. C'est comme une qui fait partie du voyage que je vais parler. Pour le dire autrement: pendant le transfert.

Lacan, qui donna pour titre *Le savoir du Psychanalyste* à des entretiens en 1971-1972 n'a pas, que je sache, fait entretien du travail du psychanalyste. Un point sur lequel il a justement insisté, c'est la distance qu'il y a entre le *travail* et le *savoir*.

Aujourd'hui, c'est du travail qu'il est question et le travail fatigant, comme vous le savez. Le travail de cartel, je le trouve plutôt fatigant. Les deux cartels dont je suis membre sont *L'écriture de la clinique* à Montpellier et l'un des deux cartels de la Passe.

Dans son argument en vue du colloque, Claude Conté écrit : « dans l'acte de fondation de l'EFPP, l'institution et la transmission étaient nouées autour de l'idée d'un enseignement qui ferait effet: s'adressant à des sujets pris un par un, il ne les laisserait pas dans leur position initiale ;...

La notion de cartel visait en somme à matérialiser dans l'institution elle-même ce lien du sujet à l'enseignement ».

Les cartels dans lesquels je travaille sont pour moi constituants de ce lien à l'enseignement. Si j'avais à désigner l'expérience de travail que j'y fais, je dirais : « comment passer du privé de la cure au public du cas

Il y a à cela un précédent célèbre - que je rappelle pour faire rire et m'en débarrasser (mais sait-on jamais!):

« Je ne parlerai pas ici de psychanalyse, il en sera assez question dans ce livre. Il faut que je m'excuse d'avoir poussé mon malade à écrire son autobiographie, les psychanalystes fronceront les sourcils à pareille nouveauté... Encore aujourd'hui, cette idée me semble juste, elle m'a donné des résultats inespérés qui aurait été plus considérables encore si le malade, au moment le plus intéressant, ne s'était pas soustrait à la cure, me dérochant ainsi les fruits de la longue et minutieuse étude que j'avais faite de ces mémoires. Je les publie par vengeance et j'espère qu'il en sera furieux » (1).

La vengeance mise commodément à part, qu'est-ce qui peut bien pousser à faire part du travail du transfert ? Ne peuvent en être exhibés pour preuve ou monstration ni patient ni séance. Rien ne s'en présente. Le témoignage indirect seul mais pas le décor, ni le ton de voix. En fait de référent, il faudra faire fond sur l'objet métonymique (2).

## Fragment I : Passer par le cas

Le cas n'a quelque chance d'être porteur d'une clinique psychanalytique qu'à relever d'une formation de l'inconscient et non à l'exhiber. Avec d'autres (3), je me suis engagée dans cette tentative de témoigner des pratiques qui mettent en jeu la clinique freudienne. Qu'est-ce donc que parler de cas de psychanalyse après Freud et Lacan ?

Au point où nous en sommes, deux éléments sont formulables:

- Le cas n'est pas le patient (*L'homme aux loups* eût voulu que Freud écrivit l'histoire de Sergueï Pankejeïf et c'est *l'histoire d'une névrose infantile* qui se trouve rédigée)
- le cartel peut être le lieu de disjonction d'un témoignage clinique et de ce qui en choisit. Nous nous faisons souvent part, plus ou moins facilement du reste, de fragments de cure. C'est de l'ordre de la « bonne » histoire, oubliée aussi vite qu'elle a fait s'exclamer ou sourire. Parfois, quelque histoire ne s'oublie pas. Son pesant de controverse, son accent en résonance avec une préoccupation qui nous tient, cela et d'autres choses sans doute font que l'on souhaiterait mener un peu plus loin la confiance, la discussion.

Ce moment là nous intéresse. Le cartel peut être cet agent qui, comme la censure dans le travail du rêve, opère le passage des pensées au texte.

Notre projet était de donner tournure publique à notre travail - ce qui se présente comme un temps du cartel: prive/public. (4)

Nous avons beaucoup lu, chercheurs d'inspiration, d'indication, d'information... L'un d'entre nous remarqua que nous ne racontions plus d'« histoires d'analyse »

Plusieurs de nos rencontres furent occupées à débattre de ce qui pouvait faire cause pour nous, sensibles que nous étions à la façon dont Freud avait toujours procédé dans son écriture de la clinique: une cause à défendre, une thèse à monter en épingle.

Manque-t-il dans la clinique freudienne: la rédaction d'un cas dont la cause serait le primat du phallus ? Celle d'entre nous qui avait dit cela oublia qu'elle l'avait dit.

Un membre du cartel relança qu'il était temps d'engager dans l'affaire quelque chose de notre pratique. Et il amena une histoire dont le reste fut pour l'une d'entre nous qu'il s'agissait d'un

homme de cheval. Cela fit son chemin associatif: homme de cheval - petit Hans - phobie et perversion - et l'entraîna à faire confiance d'une cure analytique toujours en cours.

L'accent fut mis sur un moment dit résolutif où cessa le scénario pervers qui soutenait un analysant dans ses rapports sexuels.

Le cartel se mit à travailler de plusieurs façons les éléments d'observation. Et la première décision prise fut de relire les textes de Freud :

- *l'organisation génitale infantile* (1923)
- *la disparition du complexe d'Œdipe* (1923)
- *quelques conséquences psychiques de la différence anatomique entre les sexes* (1925)
- *le fétichisme* (1927).

Lire et relire, car les séances de cartel se passent à faire un va et vient entre les éléments d'observation et les textes.

Alors qu'un grand nombre d'éléments ont été amenés sous forme peu organisée, la rédaction première de ce dont nous essayons de faire cas est très brève.

Notre accord est que ce texte ne doit circuler qu'entre les membres du cartel; or depuis que nous avons décidé d'en parler aujourd'hui nous avons passé beaucoup de temps à tâcher de résoudre les problèmes que nous pose la discrétion i.e. à quoi la censure travaille :

maquillage des éléments biographiques, invention de prénoms avec reprise des allitérations significatives, etc... Enfin, comment dire ce qui est nécessaire sans en dire trop.

L'un d'entre nous posa la question du style de la première rédaction, du statut des citations, du report des rêves : les guillemets, les tirets, les crochets, les points, les points-virgules.

Bref chaque phrase de la première rédaction appelant une rallonge, voire une correction, il fallait élaborer un autre texte, celui que nous lisons aujourd'hui. D'autres rédactions suivront s'il y a dans ce fragment de cure de quoi faire cas.

En tous cas, nous sommes à un tournant: voilà que vient à peine d'être soulevée à notre dernière réunion la question des éléments communiqués lors du premier récit et qui se sont trouvés laissés de côté dans les textes rédigés ensuite. En particulier nombre de ceux qui ressortissent au transfert.

Travail à faire et difficulté d'en communiquer quelque chose ce jour.

En 1927, Freud écrit « Dans ces dernières années j'ai eu l'occasion d'étudier en analyse un certain nombre d'hommes dont le choix objectal était dominé par un fétiche... Les particularités de ces cas, on le comprendra, ne peuvent être soumises à la publication. Je ne peux pas non plus montrer de quelle manière des circonstances accidentelles ont conduit au choix d'un fétiche ». (5)

Comment considérer le « ne pas pouvoir » deux fois évoqué par Freud et l'appel à la compréhension quand, dans le même texte, l'auteur insiste : il ne saurait trop inciter les analystes à l'étude du fétichisme.

C'est maintenant que son insistance nous frappe. Nous pouvons l'entendre comme un encouragement à nous taire et comme un encouragement à parler.

*Sont lus alors trois textes : celui, non signé du « cas-à -ce-moment », un autre, de reprise et articulation, un autre de remarques.*

*Pourquoi nous ne publions pas ce que nous avons lu au colloque?*

## **Fragment II :**

« Un état du chantier » vaut-il d'être publié ? Sans doute, dans la mesure où il s'agit de témoigner à ce point vif de la psychanalyse qu'est « la fabrique de cas ».

La fortune d'une telle nomination lui vient, je crois, d'un accent mis sur le mode de production, i.e. sur le travail en tant qu'il laisse des traces de son produit. Rien pourtant d'une mode « do dit yourself » puisqu'il s'agit d'un travail à plusieurs, le plusieurs constituant à la fois l'agent et le mode du travail.

« Moment résolutif d'un scénario pervers dans une cure analytique » : ainsi fut titrée l'annonce au cartel d'une communication de matériel clinique. C'était du même coup *désigner* un fragment d'une cure toujours en cours.

Le travail, la fabrique à plusieurs, la relecture de textes freudiens eurent pour effet l'abandon de cette désignation et la reprise des éléments cliniques en « Deux moments où le recours au fétiche fléchit, s'exténue, se dérobe, dans une cure analytique ».

Je propose de considérer que le passage de la première formule à la seconde constitue un produit de la fabrique de cas.

Ce n'est pas le seul: je propose également de considérer comme un produit de la « fabrique » la décision prise par le cartel de ne pas publier par écrit pour l'instant les textes lus au colloque.

Il est plus aisé de parler du premier produit que du second. A la réflexion, il ne paraît pas suffisamment fondé d'appeler résolution ce qui n'est peut-être qu'une amélioration symptomatique durable. Que le patient ait abandonné depuis trois ans le scénario pervers qui le soutenait dans ses rapports sexuels n'implique pas la résolution de quoi que ce soit. Des déplacements de la Libido ont lieu pendant la cure, dont le cartel a pour l'heure insuffisamment dressé la carte.

A la question « Pourquoi isoler cette péripétie de la cure? » nous pourrions répondre que nous attendons de ce montage en épingle de notre pratique une écriture clinique tenant compte des textes de Freud de 1923, 1925, 1927. Mais nous ne pourrions dans le détail soutenir le comment des choses.

Nous l'avons dit cette cure continue. Il nous manque cette analyse « à nouveau » (*wieder*) du transfert dont Freud parle dans la 28e conférence. La durée depuis laquelle le scénario pervers s'est effacé ne constitue pas à elle seule une « analyse à nouveau ». Et cependant, le choix de parler de cette cure, d'en cerner un moment, d'en construire les repères et que plusieurs y soient engagés instaure un autre temps non de la cure (encore que ce ne soit pas sûr) mais du cartel. Et ce temps là produit « à nouveau » de la *discretion* dans ce cas ne pas publier les textes lus.

La discrétion peut conduire à parler, à se taire, à écrire et publier, à écrire et ne pas publier.

Lors de la réunion de travail où fut prise cette décision, nous lisions L'Homme aux Rats... « Je trouve de plus en plus que les déformations auxquelles on a coutume de recourir sont inefficaces et condamnables. Car si ces déformations sont insignifiantes, elles n'atteignent pas leur but, qui est de préserver le patient d'une curiosité indiscrete, et si elles sont plus considérables, elles exigent de trop grands sacrifices, rendant incompréhensibles les contextes liés justement aux petites réalités de la vie. Il résulte de ce fait un état de choses paradoxal : on peut plus facilement dévoiler publiquement les secrets les plus intimes d'un patient, qui le laissent méconnaissable, que décrire les caractères de sa personne les plus inoffensifs et les plus banaux, caractères que tout le monde lui connaît et qui révéleraient son identité » (6).

Au cours de l'avant-propos de Dora, Freud a déjà largement parlé de la discrétion médicale pour trancher : « la publication de ce qu'on croit savoir sur la cause et la structure de l'hystérie devient un devoir, l'omission une lâcheté honteuse à condition cependant d'éviter un préjudice direct à son malade » (7). Nous apprenons ainsi page 7 que trois des textes publiés dans LES CINQ PSYCHANALYSES l'ont été « avec l'assentiment formel des personnes traitées ».

Ces lignes de Freud, lues et commentées dans une même séance de travail, sont venues suspendre la publication prévue. Passe encore, fut-il dit en substance, qu'il » (le patient) se reconnaisse dans un texte écrit par son analyste. Mais comment peut-il s'accommoder du cartel ?

La prise en compte de ce point de vue nous conduisit en tant que Cartel à suspendre la publication écrite. Demeure cette question posée par la marque qui viendrait mettre à l'élaboration de la clinique cette forme minimale de l'institution analytique qu'est le cartel.

Vous ne serez pas surpris de m'entendre dire que ce n'est pas de l'analyste impliqué dans cette cure que la mise en question de la publication est venue. Pour lui, une coupure s'était effectuée entre ce qui était monté en épingle dans le travail d'écriture clinique de ce fragment et l'analysant de la cure, au point où elle en est maintenant. Décidément, le cas n'est pas le patient.

Et, puisque j'ai commencé de vous parler du transfert de travail en tant qu'il laisse des marques sur son produit - sur le cas, les marques de sa production - je vais *Parler de la Passe* et de mon expérience dans l'un des deux cartels. Là, je vous préviens, il est trop t& pour en penser quelque chose : c'est pour cela que je vous en parle

Là aussi, nous lisions, à la recherche de l'écrit qui pourrait constituer le soutien de nos questions, pour en venir à mettre en jeu notre expérience d'anciens passants, d'anciens passeurs, de nouveaux membres de cette institution. Ensuite vint la rencontre des passeurs.

L'effet en fut pour moi d'apprendre que je m'attendais à déchiffrer quelque chose du transfert, ce qui ne m'était pas évident en commençant. Pour en dire davantage : déchiffrer ce qui dans le transfert du passant - le de ses transferts - en fait un cas, celui de devenir tel analyste. C'est-à-dire, au même titre que l'analysant du fragment clinique en travail dans le cartel montpelliérain, *ce en quoi quelque chose résiste à toute communauté*

Car, la clinique est censée saisir, dans l'ensemble du matériel ce qui fait cas comme ce qui résiste à toute communauté. Si je dis « le passant » comme je dirais « le névrosé », « le pervers » - (espèces du singulier générique) - je fais entendre l'unicité d'un sujet qui lui serait homonyme littéralement ; nul ne saurait dire si, par ces noms, c'est un genre ou un individu ou un archétype qui se trouve désigné. Qui croira que les névrosés se ressemblent entre eux? ou, du moins, qui croira que c'est là ce que vise le nom, quand c'est du point de vue de l'analyse qu'il s'articule? Le nom de névrosé, de pervers, d'analyste, nomme ou fait semblant de nommer la « manière » névrosée, perverse, etc... qu'a un sujet d'être radicalement dissemblable d'aucun autre. Ce n'est pas la profération qui fait le cas.

Faire rupture avec les bavardages cliniques, les indiscretions de tout poil, les propos de collègue à collègue, et cependant l'ouvrir, cesser de se taire, voilà ce que l'institution permet dans le travail des cartels et de la passe. Quand je dis qu'elle le permet, c'est bien comme dans un temps second. En fait, elle y invite au nécessaire.

(1) Italo Zvevo: LA CONSCIENCE DE ZENO

(2) « Le rapport foncier de l'homme à toute signification, du fait de l'existence du signifiant, est un objet de type spécial. Je l'appelle objet métonymique ». Lacan, Séminaire, 5.2.58

(3) c'est-à-dire Guy Le Gaufey, à l'initiative de *La fabrique du cas* et mes collègues du cartel montpelliérain.

(4) Pour connaître le détail de cette torsion, voir ce que nous avons publié dans **Littoral**, n° 11/12, 1984.

(5) S. Freud: LA VIE SEXUELLE. Paris 1977 PUF p. 133.

(6) Freud: LES CINQ PSYCHANALYSES. PUF 1971. P. 200 (7) Freud: op. cit. p. 2.